

La France puissance maritime : entraînement et exercices

Atouts, limites et croquis de la puissance maritime française — Fiche d'exercice

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

L'essentiel à mobiliser

- Une puissance maritime combine des atouts économiques, militaires, scientifiques et géostratégiques liés aux mers et aux océans.
- La France dispose de la 2e ZEE mondiale grâce à ses territoires ultramarins présents dans plusieurs océans.
- Les grands ports français, comme Le Havre, Marseille-Fos et Dunkerque, connectent le territoire aux échanges mondialisés.
- La puissance maritime française repose aussi sur des filières variées : pêche, transport, câbles sous-marins, énergies marines, tourisme littoral, construction navale.
- Cette puissance connaît des limites : concurrence des grands ports mondiaux, fragilités environnementales, éloignement de certains territoires ultramarins et nécessité de protéger les espaces maritimes.

Exercices

Exercice 1 — Maîtriser les notions essentielles

Répondez aux questions en mobilisant les notions du cours et des exemples précis.

Définissez l'expression « puissance maritime » en une ou deux phrases.

Expliquez pourquoi la ZEE contribue à la puissance maritime de la France.

Citez trois éléments qui montrent que la France est présente sur plusieurs océans.

Donnez deux exemples de ports français importants et précisez leur rôle général.

Exercice 2 – Classer les atouts et les limites

Classez les éléments proposés dans deux catégories : atouts de la puissance maritime française ou limites et défis. Justifiez brièvement deux de vos choix.

Classez les éléments suivants : 2e ZEE mondiale ; concurrence des grands ports étrangers ; présence de territoires ultramarins ; protection de la biodiversité marine ; grands ports métropolitains ; éloignement de certains territoires d'outre-mer.

Expliquez en quoi les territoires ultramarins sont un atout géostratégique pour la France.

Expliquez pourquoi la protection des milieux marins est à la fois un défi et un enjeu de puissance.

Montrez que les ports français sont indispensables, mais ne suffisent pas à eux seuls à faire de la France une puissance maritime.

Exercice 3 – Analyser un document géographique décrit

À partir de la description suivante, répondez aux questions. Document décrit : une carte de la présence maritime française montre la métropole ouverte sur la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée ; des territoires ultramarins sont localisés dans les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique ; les ports du Havre, de Marseille-Fos et de Dunkerque sont indiqués ; de vastes espaces maritimes associés à la ZEE française apparaissent autour de plusieurs territoires ultramarins.

Identifiez les espaces océaniques dans lesquels la France est présente d'après le document décrit.

Relevez deux types d'éléments cartographiés qui prouvent la puissance maritime française.

Expliquez pourquoi cette carte permet de montrer que la puissance maritime française n'est pas seulement métropolitaine.

Proposez un titre problématisé pour cette carte.

Exercice 4 — Rédiger une réponse argumentée

Rédigez une réponse organisée à partir du sujet suivant : « La France est-elle une puissance maritime mondiale ? » Préparez d'abord le plan, puis formulez une courte introduction et un paragraphe argumenté.

Formulez une problématique adaptée au sujet.

Proposez un plan en deux ou trois parties avec des titres clairs.

Rédigez une introduction courte comportant une accroche, une définition et la problématique.

Rédigez un paragraphe argumenté montrant un atout majeur de la puissance maritime française, avec au moins deux exemples.
